COMMUNIQUE

NON A L'EXPROPRIATION DES SYNDICATS

DE LA BOURSE DU TRAVAIL DE MASSY

Le 7 février 1992, la commune de Massy, représentée par son Maire de l'époque Claude GERMON, inaugurait la nouvelle Bourse du Travail de Massy construite pour les organisations syndicales.

C'était le centenaire de la fédération des Bourses du Travail. Tout un programme.

Ce bâtiment n'avait rien couté à la commune.

Ce bâtiment a pu accueillir les Organisations Syndicales et de nombreuses réunions dans la salle commune au rez-de-chaussée. Meeting sur les retraites, la sécu, le traité constitutionnel, en intersyndicale ou seule, l'information et la formation pour aider les salariés ont toujours eu une place importante au 14, rue du chemin des femmes de Massy.

La Bourse du Travail c'est l'ambassade des travailleurs de Massy et de ses environs. Sans aucune distinction, qu'ils y travaillent ou y vivent.

Aujourd'hui la majorité communale veut annexer la moitié du bâtiment pour y loger des associations.

Cette situation n'est pas acceptable, on ne peut pas déshabiller les uns pour habiller les autres. L'équipe du Maire voudrait opposer des acteurs essentiels à la vie de Massy.

Les organisations syndicales, comme indiqué dans un tract distribué samedi, ont indiqué qu'elles soutenaient les associations et la création d'une maison des associations. Ce que Claude GERMON a su faire pour les syndicats, Nicolas SAMSOEN doit savoir le faire pour les associations.

Les majorités passent, la Commune de Massy et la Bourse du travail restent et les syndicats aussi.

CONTACTS FO :

UD FO 91 – Christophe LE COMTE – Secrétaire Général – 06-68-66-25-24
UL FO MASSY – Caroline GODOY – Secrétaire de l'UL - 06-45-02-75-69

Evry-Courcouronnes, le 15 mai 2023